



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION LOCATIVE

Orpi

Applicable à partir du 01/01/2021

« Les honoraires liés à la mise en location d'un logement sont à la charge exclusive du bailleur. Par exception, quatre prestations présentant une utilité pour les deux parties font l'objet d'une prise en charge partagée entre bailleur et locataire : L'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux d'entrée », dit loi ALUR (article 1er, 8° du I).

HONORAIRES DE LOCATION PAR PROPRIÉTAIRE

Honoraires d'intermédiation et de négociation : 3% du montant du loyer annuel hors charges

Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail :

Le plafond, calculé à partir de la surface habitable du logement, varie selon la zone géographique (2) dans laquelle est situé le bien loué. Il est de :

- 12€ TTC par m² en zone très tendue
- 10€ TTC par m² en zone tendue
- 8€ TTC par m² en zone non tendue

Honoraires état des lieux : 3€ par m² de surface habitable

HONAIRES DE LOCATION PAR LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail

Le plafond, calculé à partir de la surface habitable du logement, varie selon la zone géographique (2) dans laquelle est situé le bien loué. Il est de :

- 12€ TTC par m² en zone très tendue
- 10€ TTC par m² en zone tendue
- 8 € TTC par m² en zone non tendue

Honoraires état des lieux : 3€ par m² de surface habitable

Rédaction bail box ou place de parking : 150€ TTC charge du preneur

- **Baux commerciaux :** - 1000€ HT charge du preneur
- 10% du loyer annuel HC charge du preneur

HONORAIRE DE GESTION LOCATIVE

Honoraires de la gestion locative : 7% HT + TVA en vigueur 20%

TARIFS DE DEMANDE COMPLEMENTAIRE, disponible en agence

(2) liste des communes disponibles en agence

Aucune perception de fonds, effets ou valeurs n'est due à l'agence, autre que ceux prévus dans le cadre de la rémunération liée à la transaction. Agence ORPI – SAJJ SAS – au capital de 10 000€. Siège social : 113 avenue Jacques Vogt 95340 Persan. TEL 01.34.70.89.58. Email : sa.persan@orpi.com – RCS PONTOISE 818 797 268 00013 – N°TVA intracommunautaire : FR 94 818 797 298 – Carte professionnel n° 9501 2016 000 006 689 délivrée par la CCI : Paris Ile de France – Activité : Transaction – gestion – location, Assurance RCP : GALIAN n° 48 5187 – Commerçant indépendant, membre du réseau ORPI.



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION LOCATIVE

Applicable à partir du 08/02/2021

« Les honoraires liés à la mise en location d'un logement sont à la charge exclusive du bailleur. Par exception, quatre prestations présentant une utilité pour les deux parties font l'objet d'une prise en charge partagée entre bailleur et locataire : L'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux d'entrée », dit loi ALUR (article 1er, 8° du I).

Honoraires état des lieux : 3€ par m² de surface habitable pour locataire et 3 euros par m² de surface habitable pour le propriétaire.

Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : Le plafond, calculé à partir de la surface habitable du logement, varie selon la zone géographique (2) dans laquelle est situé le bien loué :

HONORAIRES DE LOCATION	
En zone très tendue	12€ TTC par m ²
En zone tendue	10€ TTC par m ²
En zone non tendue	8€ TTC par m ²

(2) liste des communes disponibles en agence

Honoraires d'intermédiation et de négociation : 4% du montant du loyer annuel hors charges.

Rédaction bail box ou place de parking : 150€ TTC

/

Baux commerciaux : 20% du montant du loyer annuel + la T.V.A

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE	
7% HT + TVA en vigueur 20%	

Aucune perception de fonds, effets ou valeurs n'est dû à l'agence, autre que ceux prévus dans le cadre de la rémunération liée à la transaction. Agence ORPI – SAJJ SAS – au capital de 10 000€. Siège social : 113 avenue Jacques Vogt 95340 Persan. TEL 01.34.70.89.58. Email : sa.persan@orpi.com - RCS PONTOISE 818 797 268 00013 – N°TVA intracommunautaire : FR 94 818 797 298 – Carte professionnel n° 9501 2016 000 006 689 délivrée par la CCI : Paris Ile de France – Activité : Transaction – gestion – location, Assurance RCP : GALIAN n° 48 5187 – Commerçant indépendant, membre du réseau ORPI.